

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 22 JANVIER 2026

PRESENTS : M. Rémi AURION, Maire, Mme Karine SADOR, Mme Francine KHEMDOUDI, M. Michel MORIN, Adjoints, M. Sylvain RABUT, Mme Séverine LAFARGE, M. Benjamin MOUTET, Mme Mathilde BONNEAU, M. Robert ARNAUD-COFFIN, M. Guy MONNET

Excusé : M. Alain BETANT, Mme Ghislaine PERROUD (pouvoir à Mme Mathilde BONNEAU), M. Sébastien GRANDJEAN, M. Maxime TRONCY, Mme Amélie RATIGNIER

Secrétaire de séance : Mme Karine SADOR

oooooooooooooooooooooooooooo

1- Approbation du compte rendu précédent :

Le compte rendu de la séance du 9 Décembre 2025 est soumis à l'avis des présents.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Recensement de la population 2026 (délibération n°2026-01) :

Le recensement de la population se déroule sur la commune jusqu'au 14 Février 2026. L'INSEE avait demandé un découpage en districts des logements de la commune. Suite à une modification demandée par ce dernier, la répartition du nombre de logements par agent recenseur a été modifiés et de ce fait l'indemnité qu'ils percevront sera modifiée. Une nouvelle délibération est nécessaire pour prendre en compte ce changement.

3- Aménagement entrée de village :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement du dossier.

Certains relevés ont été effectués : détection de l'amiante effectuée par 8 carottages, un levé topographique pour obtenir les courbes de niveaux, la géo détection des réseaux électriques, de l'eau et de l'assainissement.

Le coordinateur de sécurité a été choisi. Il s'agit de M. SANHARD

La passation de marché de maîtrise d'œuvre a été publié en ligne. 22 visites ont eu lieu sur le terrain. La date limite pour la remise des offres est le 30 janvier 2026 à 12h00. Cette offre contient une estimation financière et technique.

A la suite de la remise des offres, le département étudiera les dossiers Il nous fera ensuite une présentation des entreprises, qu'il aura soumis à un barème de notation afin de nous aider dans notre choix.

Les premiers plans de la maîtrise d'œuvre devraient être établi en Mai 2026. Suite à cela le SYDER devrait avancer sur l'enfouissement des réseaux.

4- Point sur commerce :

La commission s'est réunie en décembre avec M. et Mme PARACHINI.

Un point est fait sur quelques chiffres du commerce : le Chiffre d'affaires est sensiblement identique à 2024, mais il manque décembre 2025.

La marge commerciale est supérieure, les charges directes du magasin ont quelque peu baissé, mais la trésorerie reste faible.

Mme PARACHINI fait des heures de travail en dehors du commerce.

Quelques idées sont suggérées pour aider le commerce :

Volontaire pour aider quelques heures au commerce, mise en place d'une cagnotte, remboursement du crédit par des investisseurs, développement de la clientèle avec distribution de questionnaires dans les boîtes aux lettres, promotions du magasin à diffuser sur Panneau Pocket, moment réservé aux non clients pour leur faire connaître le magasin, panneaux aux entrées de village pour annoncer tous les commerces du village

Une prochaine réunion est fixée le 30 janvier à 14h00 en mairie.

5- Rapports des commissions communales :

- **Ressources humaines :**

Une réunion s'est tenue suite à une demande faite d'un agent pour un changement de grade. Les conditions étant réunies, l'agent figure sur la liste d'aptitude et souhaite être promue avant son départ à la retraite. La commission a reçu l'agent concerné.

Un adjoint technique est toujours en arrêt de travail jusqu'à fin mars, sa remplaçante satisfait les besoins du service.

Les agents communaux ont effectué plusieurs formations sur 2024 et 2025.

Les 2 agents techniques à la voirie vont avoir une formation dite autorisation de conduite sur tracteur qui se tiendra en février.

- **Environnement :**

Suite aux travaux à la garderie périscolaire, des mesures complémentaires du niveau sonore ont été effectuées le 15 janvier en situation, en présence des enfants (effectifs élevés à 53 enfants). Ces mesures ont confirmé l'efficacité des aménagements acoustiques réalisés.

- **Finances :**

Une réunion sera fixée début février pour préparer le budget 2026.

- **Urbanisme** : Monsieur le Maire informe le Conseil des dossiers suivants :

Déclarations préalables en cours d'instruction pour :

- Remplacement de menuiseries, dépose de la véranda, agrandissement d'une ouverture existante, installation d'une pergola isoclimatique : « 24 Impasse de Molandry »
- Installation de panneaux photovoltaïques : « 24 Impasse de Molandry »
- Ravalement de façades : « 14 Montée des Meules »
- Changement de menuiseries et modification de la couleur des volets : « 473 Route des Meules »
- Pose d'une marquise en tuiles : « 126 Impasse du Pollui »

Déclaration d'intention d'aliéner :

L'assemblée est informée que plusieurs déclarations ont été transmises et instruites par la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône. Il s'agit des biens suivants :

- Section C n° 620 : bâti sur terrain propre : « 10 Impasse des Cerisiers »
- Section C n° 614, n° 620 et n° 834 : bâti sur terrain propre : « 10 Impasse du Cerisier »
- Section C n° 978 : bâti sur terrain propre : « Le Chervet »
- Section C n° 578 ; n° 580 : Bâti sur terrain propre : « Le Ricottier »

La commune décide de ne pas exercer son droit de préemption

- **Voirie et domaine public, travaux et sécurité :**

M. Michel MORIN présente les travaux communaux et commente les photos concernant :

- Brigade Nature : demande de devis pour réparation d'un mur de soutènement
- Carottage Rue des Ecoles
- Curage des fossés
- Changement de la plaque Orange Route des Pierres Dorées
- Déneigement du 8 Janvier

6 - Informations diverses :

6-1 : INSEE : la Direction Régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes porte à notre connaissance les chiffres relatifs à la population de la commune. La population totale en vigueur est de 1 247 habitants.

6-2 : Commission Communale des Impôts directs : la commission se réunira le vendredi 20 Février à 17h00 en mairie

6-3 : Commission liste électorale : la commission se réunira le jeudi 19 février à 17h30 en mairie

6-4 : Commission voirie de l'Agglomération : le bilan des travaux 2025 et le programme 2026 a été fait par la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

En 2025 les travaux de voirie se sont effectués « Route du Brêt » et « Route de la Cime de Cogny »

En 2026 se fera la « Route du Manoir » avec la mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales. Le coût des travaux s'élève à 76 000€ concernant le bitume. Le démarrage devrait avoir lieu mi-février 2026.

Un diagnostic des routes de l'Agglomération a été effectué sur 220 kms.

914 000 € de travaux voirie ont été effectués sur Cogny de 2020 à 2026.

4 970 000 € investis sur le mandat 2026-2026 sur le territoire de la CAVBS.

La séance est levée à 21h00

PROCHAINE REUNION :
MARDI 17 FEVRIER 2026

